

# La Charte UNICANCER



Seul groupe hospitalier exclusivement dédié à la prise en charge des cancers, le Groupe UNICANCER a été créé en 2010 par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération.

Constituant un réseau national avec un maillage régional, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif et d'intérêt collectif. Ils assurent des missions de service public :

- de soins
- de recherche
- et d'enseignement

UNICANCER est porteur d'un modèle de cancérologie fondé sur la pluridisciplinarité, l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

## Le modèle de prise en charge en cancérologie d'UNICANCER en 10 points

- 1** Un égal accès à des soins de qualité pour tous
- 2** Des modes d'exercice assurant équité et pratiques éthiques, avec une prise en charge en conformité avec les tarifs conventionnels et l'absence de pratiques libérales.
- 3** Une approche centrée sur le patient, fondée sur la pluridisciplinarité, la prise en charge globale de la personne et le continuum recherche-soins
- 4** Un projet médico-scientifique commun afin de mettre à disposition des patients le plus rapidement possible les progrès scientifiques et organisationnels
- 5** Une médecine personnalisée (thérapies ciblées, mesures d'accompagnement...) et une prise en charge intégrée dès le dépistage et/ou diagnostic précoce au suivi après le traitement
- 6** L'intégration permanente de l'innovation via une articulation entre recherche et soins, y compris par l'apport des sciences humaines et sociales
- 7** La culture du patient partenaire, qui reconnaît la compétence du patient et la connaissance approfondie que celui-ci a de son propre corps et de sa maladie (comités de patients, observatoire des attentes des patients)
- 8** La diffusion des savoirs dans le domaine de la cancérologie vers tous les professionnels de santé par la formation initiale et continue
- 9** Le développement des compétences des salariés des Centres par la gestion des parcours professionnels
- 10** Le benchmarking permanent du Groupe pour évaluer la qualité et la pertinence des pratiques, ainsi que l'efficacité des organisations